

# FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.  
Avocats  
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3500  
C. P. 242  
Montréal (Québec) H4Z 1E9  
Canada

T +1 514 397 7400  
+1 800 361 6266  
F +1 514 397 7600  
[fasken.com](http://fasken.com)

Le 26 octobre 2023  
N° de dossier.: 115805.00240/10887

**André Turmel**  
Direct +1 514 397 5141  
[aturmel@fasken.com](mailto:aturmel@fasken.com)

## PAR SDÉ

Me Véronique Dubois, Secrétaire  
Régie de l'énergie  
500, boulevard René-Lévesque Ouest  
5e étage, bureau 5.100  
Case postale 43  
Montréal (Québec) H2Z 1W7

**Objet : DEMANDE D'APPROBATION DES MODIFICATIONS RELATIVES À LA  
MÉTHODE DE CHEMINEMENT DES COÛTS POUR L'ÉTABLISSEMENT DES  
CHARGES D'EXPLOITATION  
Dossier : R-4235-2023**

Chère consœur,

Par la présente, la FCEI demande respectueusement à la Régie de l'énergie de lui accorder le report de l'échéance du dépôt de contestation à certaines des réponses données par Hydro-Québec aux demandes de renseignements de la FCEI.

La FCEI doit travailler en parallèle sur le dépôt d'une preuve dans le dossier R-4213-2023 phase 3 prévu aussi pour demain le 27 octobre.

La FCEI sera en mesure de déposer une contestation au présent dossier au plus tard vendredi le 27 octobre à 16 h.

Compte tenu que l'audience est prévue en décembre la FCEI estime qu'Hydro-Québec ne sera pas préjudicié par ce délai.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

**FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.**



André Turmel

